

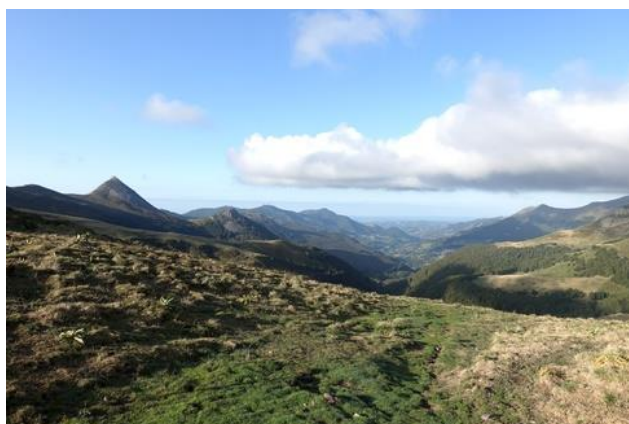
WE rando buron version Jordanne

Séjour de 2 jours / 1 nuit

Dates : plusieurs dates entre mai et octobre 2022

Avec Matthieu Feuerstein – 06 03 13 99 71 – matt@ouvala-rando.fr

Niveau de difficulté : moyen



INFORMATION COVID-19 : *L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des protocoles sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.*

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Descriptif du séjour : tour de la vallée de la Jordanne avec truffade et nuitée en buron

En boucle au départ de Saint-Julien, nous ferons tout le tour de la vallée de la Jordanne sur un magnifique parcours de crêtes. Avec passage possible par certains sommets emblématiques du massif pour une randonnée itinérante adaptable au groupe et aux conditions. Pour couronner le tout, nous passerons la soirée et la nuit au buron de Meije-Costes, le seul refuge de montagne gardé d'Auvergne, où la truffade est réputée. En bref, un superbe break dépaysant au cœur du volcan cantalien...

Prix du séjour : 150€ / pers.

Points Forts :

- Encadrement par un spécialiste du territoire ;
- Une randonnée sportive sur les crêtes avec variantes « alpines » possibles ;
- Découverte du plus grand volcan d'Europe (Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) ;
- Dépaysement garanti dans une nature préservée et sauvage ;
- Diversité des paysages traversés : estives, milieux forestiers, landes... ;
- Ascension de sommets emblématiques (Puy Griou, Puy Mary...) et passage par la brèche de Rolland ;
- Thématiques possibles : faune, flore, pastoralisme, histoire, volcanisme... ;
- Une nuit dans le seul refuge de montagne gardé d'Auvergne, le buron de Meije Costes.

Nombre de participants (min. et max.) : de 6 à 12 personnes

(Exception pour le séjour du 18 au 19 juin : Min 6 personnes et Max 7 personnes)

Programme du séjour :

Jour 1 :

Rendez-vous sur le parking du cimetière de Saint-Julien-de-Jordanne (lien Gmaps) à 9h.

La randonnée démarrera de Saint-Julien-de-Jordanne où nous nous retrouverons. Après un petit briefing de départ, nous commencerons à marcher et prendre de la hauteur pour rejoindre les crêtes que l'on suivra tout au long du week-end... Le gros du dénivelé sera effectué le matin mais nous prendrons notre temps. Sous couvert forestier nous serons de toute façon au frais. Une fois sur les crêtes nous bifurquerons plein Est en direction de l'Élancèze d'où nous pourrions profiter de notre premier panorama grandiose sur la vallée et tout le massif du Cantal... Puis nous redescendrons vers le Col du Pertus avant de remonter tranquillement vers le Puy Griou, un caractéristique dôme de phonolite. Selon les envies du groupe, nous pourrions le contourner ou le gravir en traversée. Nous arriverons alors en vue de Font d'Alagnon et de notre objectif du jour, le buron de Meije Costes, que nous rejoindrons en descendant depuis le Col de Rombière. Nous y ferons étape pour la soirée et la nuit et vous ne devriez pas être déçus du cadre et de l'ambiance...

1000 mètres de dénivelée positive – 14 km – 6 à 7 heures de marche effective

Repas compris : repas du soir au buron de Meije Costes.

Nuit au buron de Meije Costes (lits individuels en dortoir).

Jour 2 :

Après une bonne nuit de repos au buron de Meije Costes, nous reprendrons la direction du Col de Rombière puis du Col de Cabre, véritable frontière entre les vallées de la Jordanne et de la Santoire. Nous passerons au pied du Peyre Arse pour rejoindre le magnifique chemin surplombant le cirque d'Eylac dont nous ferons le tour via la non moins fameuse brèche de Rolland. Puis nous monterons en haut du Puy Mary que l'on traversera avant de redescendre au Pas de Peyrol. De là retour vers la vallée de la Jordanne en visant le col de Redondet puis le Chavaroche. Une magnifique partie avec tout du long une vue panoramique sur toute la vallée et tout le chemin parcouru... Au Piquet, nous quitterons la crête pour redescendre en direction de Saint-Julien-de-Jordanne, avec un crochet possible par Mandailles où nous devrions trouver de quoi nous rafraîchir en récompense de cette belle randonnée faite ensemble.

Remarque : il sera possible de rajouter plusieurs options « à la carte » pour cette deuxième journée (crochet par le Téton de Vénus et le Bataillouse, montée au Peyre Arse, descente par la peu fréquentée arrête ouest du Puy Mary). En rajoutant ces options, la journée montera d'un cran en terme de niveau mais, pour ceux qui se sentent bien en forme, elles en valent vraiment le coup...

700 mètres de dénivelée positive – 17 km – 6 à 7 heures de marche effective

Repas compris : petit-déjeuner servi au buron de Meije Costes – pique-nique de midi préparé et distribué au buron de Meije Costes.

Fin du séjour à Saint-Julien-de-Jordanne vers 17h.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

Formalités :

Carte d'identité en cours de validité

Carte vitale

RC : chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)

L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

Le prix comprend :

- 2 journées de randonnées encadrées par un AMM diplômé ;
- Hébergement en pension complète du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 2 ;
- Taxe de séjour.

Le prix ne comprend pas :

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil / dispersion du séjour ;
- Boissons et dépenses personnelles ;
- Le pique-nique du J1 pour le midi ;
- Frais de dossier de 15€ / dossier ;
- Les assurances ;
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Inclus ».

Liste équipement et matériel indispensables :

- Sac à dos adapté pour la randonnée (de 30L à 40L) ;
- Chaussures de randonnée montantes ;
- Bâtons de marche ;
- Gourde (contenance mini 1,5L) ;
- Thermos (facultatif) ;
- Lunettes de soleil ;
- Crème solaire (écran total) ;
- Chapeau ou casquette ;
- Bonnet léger ;
- Foulard ou tour de cou de type Buff ;
- Gants légers ;
- Petite pharmacie personnelle (dont de quoi soigner les ampoules) ;
- Papier toilettes et briquet ;
- Vêtements :
 - Veste imperméable type Gore-Tex avec capuche ;
 - Pantalon ou short de randonnée ;
 - Chaussettes de randonnée ;
 - T-shirt respirant ;
 - Une doudoune ou polaire.
- Boîte hermétique et couverts pour les pique-niques (dont couteau) ;
- Petites jumelles et appareil photo (facultatif) ;
- Quelques vivres de course (barres céréales, fruits secs) ;
- Sac plastique pour protéger les affaires en cas de mauvais temps ;
- Coordonnées d'une personne à prévenir en cas de problème ;
- Papiers d'identité ;
- Argent liquide (espèces) si vous voulez effectuer quelques petits achats au buron ;
- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours ;
- « Fond de sac » pour le refuge :
 - Sac à viande (il y a des couvertures dans le dortoir) ;
 - Boules quies (recommandé) ;
 - Lampe de poche ou frontale avec piles de rechange ;
 - Affaires de rechange (léger) : pantalon ou short léger, T-shirt, sous-vêtement et chaussettes ;
 - Une deuxième polaire (ou doudoune) chaude.
 - Petite paire de chaussures de rechange (facultatif car nous en trouverons au buron) ;
 - Petit nécessaire de toilettes : brosse à dents, dentifrice (échantillon), gant de toilette, serviette microfibre, savon, crème hydratante.

Idéalement votre sac de randonnée une fois rempli ne devrait pas dépasser les 8kg (boissons comprises). Si vous n'êtes pas encore expérimenté dans la pratique de randonnées itinérantes, il est possible que vous

AEM VOYAGES
Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr
RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

prenez trop d'affaires et ça serait compréhensible. Mais nous aurons le temps avant de partir de faire le tour des sacs pour vérifier que vous n'emporterez que le strict nécessaire.

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr
RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16